

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 31 MARS 2025, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Patricia Bernard, Marie-Lou Darveau et Christine Thibeault, messieurs les conseillers François Potvin, Denis Bourgault et Jean-François Lavoie.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE JEAN MORENCY.

EST AUSSI PRÉSENT : M. Jean-Sébastien Nadeau.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Jean Morency procède à l'ouverture de l'assemblée extraordinaire à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la diffusion en simultanée sur YouTube.

2025-60

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Christine Thibeault,

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
 2. Revue de l'ordre du jour
 3. Déclaration de conflit d'intérêts
 4. Période de questions en lien avec l'ordre du jour
 5. Sollicitations, invitations, adhésions
 - ~~6. Adjudication du contrat de désamiantage du garage de l'hôtel de ville~~
 7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 619-2025 Décrétant une dépense de 1 165 052 \$ pour les travaux de réfection de la structure de la chaussée et pour l'implantation d'infrastructures de gestion des eaux pluviales sur le carré Morin
 8. Politique de reconnaissance des organismes
 9. Modification à la Politique d'aide financière et dons
 10. Questions du public
 11. Levée de l'assemblée
-

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucun conflit d'intérêts.

PÉRIODE DE QUESTIONS EN LIEN AVEC L'ORDRE DU JOUR :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents en lien avec l'ordre du jour.

2025-61

SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Patricia Bernard,

QUE soient autorisées les contributions, subventions ou adhésions suivantes:

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Orchestre à vents de Normandin
Concert Québec

1 500 \$

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ADJUDICATION DU CONTRAT DE
DÉSAMIANTAGE DU GARAGE DE L'HÔTEL DE
VILLE :

Ce point est reporté à une prochaine assemblée publique.

2025-62

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE
RÈGLEMENT 619-2025 DÉCRÉTANT UNE
DÉPENSE DE 1 165 052 \$ POUR LES TRAVAUX
DE RÉFECTION DE LA STRUCTURE DE LA
CHAUSSÉE ET POUR L'IMPLANTATION
D'INFRASTRUCTURES DE GESTION DES EAUX
PLUVIALES SUR LE CARRÉ MORIN :

Monsieur le conseiller Jean-François Lavoie, par la présente donne avis de motion avec dispense de lecture à l'effet que sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 619-2025 Décrétant une dépense de 1 165 052 \$ pour les travaux de réfection de la structure de la chaussée et pour l'implantation d'infrastructures de gestion des eaux pluviales sur le carré Morin.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

2025-63

POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES
ORGANISMES :

CONSIDÉRANT QUE la volonté de la Ville de Normandin est de mettre en place les meilleures pratiques et procédures afin d'encadrer les conditions du soutien fourni par la Ville aux différents organismes étant situées à Normandin autant qu'à l'extérieur de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Politique de reconnaissance des organismes contribue à assurer une gestion transparente et objective des demandes déposées au Conseil municipal et qu'elle assure les meilleures pratiques municipales en administration publique et définit le rôle et responsabilité des élus et des fonctionnaires municipaux auprès des organismes partenaires

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle Politique assure une plus grande transparence envers les citoyens;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Patricia Bernard,

QUE le conseil de la Ville de Normandin adopte la politique de reconnaissance des organismes;

QUE ladite politique fasse partie intégrante de la présente résolution, comme si elle était ici mot à mot reproduite.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

2025-64

**MODIFICATION À LA POLITIQUE D'AIDE
FINANCIÈRE ET DONS :**

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle politique de reconnaissance des organismes a été adoptée à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des modifications sont apportées à la Politique d'aide financière et dons afin de tenir compte de la nouvelle Politique de reconnaissance des organismes et des nouvelles procédures qu'elle apporte au niveau des protocoles d'entente et de la reddition de compte;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

QUE le conseil de la Ville de Normandin adopte la révision de la politique d'aide financière et dons et qu'elle fasse partie intégrante de la présente comme si elle était ici au long reproduite.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents en lien avec l'ordre du jour.

2025-65

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

QUE l'assemblée soit et est close à 20 heures 10.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Jean Morency, maire

Jean-Sébastien Nadeau
Directeur général et greffier